

HUMAN RIGHTS WATCH

350 Fifth Avenue, 34th Floor
New York, NY 10118
Telephone: +1-212-290-4700

AFRICA DIVISION

Peter Takirambudde
Executive Director
Janet Fleischman
Washington Director
Bronwen Manby
Deputy Director
Binaifer Nowrojee
Jemera Rone
Counsel

Alison L. Desforges
Senior Advisor
Suliman Ali Baldo
Alex Vines
Senior Researchers
Carina Tertsakian
Lars Waldorf
Researchers
Corinne Dufka
Juliane Kippenberg
Sara Rakita
Tony Tate
Consultants
Caroline Conway
Jeffrey Scott
Chiwoniso Kaitano
Associates

ADVISORY COMMITTEE

Vincent A. Mai, *Chair*
Roland Algrant
Carole Artigiani
Robert L. Bernstein
William Carmichael
Michael Chege
Roberta Cohen
Carol Corillon
Cheryl "Imani" Countess
Alison L. DesForges
R. Harcourt Dodds
Stephen Ellmann
Aaron Etra
Gail M. Gerhart
Jack Greenberg
Nadine Hack
Arthur C. Helton
Alice H. Henkin
Robert Joffe
Edward Kannyo
Thomas Karis
Wendy Keys
Dan Martin
Samuel K. Murumba
Muna Ndulo
James C. N. Paul
Sidney S. Rosdeitcher
Dorothy Q. Thomas
Dirk van Zyl Smit
R. Keith Walton
Claude E. Welch, Jr.
Maureen White
Aristide R. Zolberg

HUMAN RIGHTS WATCH

Kenneth Roth
Executive Director
Michele Alexander
Development and Outreach Director
Carroll Bogert
Communications Director
Reed Brody
Advocacy Director
John T. Green
Operations Director
Barbara Guglielmo
Finance Director
Lotte Leicht
Brussels Office Director
Tom Malinowski
Washington Advocacy Director
Michael McClintock
Deputy Program Director
Maria Pignataro Nielsen
Human Resources Director
Dinah PoKempner
General Counsel
Malcolm Smart
Program Director
Wilder Tayler
Legal and Policy Director
Joanna Weschler
UN Representative
Jonathan Fanton,
Chair

Fax: +1-212-736-1300

Website: <http://www.hrw.org>

Pour diffusion immédiate

Pour plus d'informations, contacter :

À Bruxelles, Jean-Paul Marthoz: +32-2-732-2009

À New York, Jeff Scott: +1-212-216-1834

À Berkeley, CA, Alison Des Forges: +1-510-665-5401



Rwanda : militants en détention

Les autorités rwandaises devraient les libérer ou les inculper

(New York, 31 janvier 2001) -- Les autorités rwandaises devraient rendre publique toute charge qui pèse contre deux laïcs catholiques arrêtés pendant le weekend et les relâcher immédiatement s'il n'existe pas de véritable motif justifiant légalement leur détention.

Laurien Ntezimana travaillait pour la réconciliation entre Hutu et Tutsi avant et après le génocide qui a causé la mort d'au moins un demi-million de Tutsi, en 1994. Didace Muremangingo, jeune survivant du génocide s'était récemment joint à Ntezimana pour publier un journal local intitulé Ubuntu.

Arrêtés par la police, les deux hommes ont été ensuite transférés à la prison centrale de Butare. Les autorités judiciaires locales ont affirmé que des mandats d'arrêt provisoires avaient été rédigés pour procéder à leur arrestation, motivée elle-même par une question en lien avec leur journal mais ces autorités ont refusé d'en dire davantage.

Ubuntu a utilisé le terme ubuyanja, un terme qui signifie la renaissance de la force ou de l'énergie, dans certains de ses articles. Ntezimana aurait été questionné par les autorités sur l'usage de ce terme par le passé. Le terme apparaît dans le nom d'un parti politique que l'ancien Président du Rwanda, Pasteur Bizimungu, a tenté d'organiser en juin 2001. Les autorités rwandaises ont immédiatement déclaré ce parti illégal. En décembre 2001, l'un des organisateurs du parti a été assassiné à la mi-journée, à Kigali. Personne n'a été arrêté pour ce crime. Bizimungu et d'autres personnes associées au parti ont été détenus et interrogés par les autorités à plusieurs reprises, au cours des derniers mois. Bizimungu et l'un de ses associés ont été attaqués par des bandes de rue en août 2001.

"Si la seule chose qu'ils aient faite est d'avoir publié un mot que les autorités n'aiment pas, ils devraient être immédiatement libérés," a déclaré Alison Des Forges, conseillère à la Division Afrique de Human Rights Watch. "Agir autrement est une violation de la

liberté d'expression que le gouvernement rwandais a fait vœu de protéger et suggère un mouvement inquiétant en direction de la répression politique."